SCANR



© Site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Titre

ScanR

Auteur(s)

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Date

La nouvelle et troisième génération de l'application a été mise en ligne en mai 2024. Les deux premières versions datent de 2016 et 2020.

Support

Ressource Internet

Type de document

Moteur de recherche

Source du droit

Ne prend pas en compte la source juridique

Domaines du droit

Tous les domaines du droit

Contenu

ScanR est un outil d'exploration du paysage de la recherche et de l'innovation en France.

C'est un moteur de recherche en libre accès proposant une base d'informations ouvertes et réutilisables utile à l'analyse du système français de recherche et d'innovation. Il permet d'explorer les liens entre les publications, leurs auteurs, les laboratoires et les institutions, les thématiques et les logiciels.

Sont recensés les structures (laboratoires, établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche), les auteurs, les financements, les publications scientifiques (thèses et monographies, articles) et les brevets de la recherche et de l'innovation françaises.

Le portail est disponible en français et en anglais.

ScanR ne traite que des sources ouvertes et réutilisables et n'est donc pas exhaustif dans ses repérages.

Type de classement

Le classement est présenté par liste ordonnée de résultats pour chaque type d'objets.

L'ordre des résultats se fait par pertinence, et dépend de la pondération appliquée aux éléments (titres, sous titres, acronymes) ; l'ordre n'est pas influencé par l'action des utilisateurs (nombre de clics, fréquence de la recherche).

La pondération est disponible sur le site dans la <u>rubrique FAQ Comment sont ordonnés les résultats d'une</u> recherche dans scanR?.

Clefs d'utilisation

<u>ScanR</u> propose un mode de recherche par type d'objets (auteurs, publications, structures, ...) et un outil d'exploration permettant de visualiser les réseaux via une analyse des publications sont proposés.

Les opérateurs utilisés pour construire les requêtes sont le '+' (pour et), le '-' (pour négation) et le '|' (ou). Les parenthèses et les guillemets fonctionnent.

Il est recommandé de faire des requêtes bilingues français-anglais pour des recherches liées à une thématique, afin de bien formuler une requête dans le moteur de recherche (cf. <u>FAQ Comment affiner une recherche avec des opérateurs ?</u>).

La navigation parmi les résultats se fait facilement grâce à un système de menu déroulant (outil de recherche) ou d'onglets par type d'objets (outil d'exploration). Des filtres sont ensuite disponibles sur un bandeau cliquable à droite de l'écran.

Un outil de visualisation permet d'afficher les résultats sous forme de graphiques ou de cartes.

Les graphiques sont exportables en PNG et en PDF et leurs données correspondantes sont téléchargeables en CSV. Enfin, il est possible d'exporter les résultats (1000 résultats maximum) aux formats JSON et XLSX.

Liens

https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Autres outils d'analyse de la recherche et de l'innovation :

Baromètre de la science ouverte

CurieXplore

#dataesr

Fiche réalisée par : Claire CANTO (Université de Lorraine), le 20/01/2022 Mise à jour : Claire RIGAL (Université de Lorraine), le 05/11/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.